

NOUVELLES DU PRÉAU



Une ordination qui fait réfléchir...

Le 29 juin prochain, l'école Saint-Ferréol sera mise à l'honneur lors de l'ordination sacerdotale d'un de ses anciens élèves, M. l'abbé Édouard Boissonnet, qui a fréquenté cet établissement depuis le CE1 en septembre 1990 jusqu'au CM2, en juin 1994. Parmi les 70 garçons, nés entre 1976 et 1985 qui sont passés dans notre école (ouverte depuis la rentrée scolaire de septembre 1985), il sera le premier à gravir les marches de l'autel.

Quoi qu'il en soit de cette faible proportion et s'il est vrai qu'il « vaudrait mieux avoir un petit nombre de bons prêtres que beaucoup de mauvais, » (IV^{ème} concile du Latran) il n'en demeure pas moins que « la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux ; priez donc le maître de la moisson pour qu'il y envoie les moissonneurs. »

Cette ordination qui marquera l'histoire de notre école doit évidemment nous renvoyer au mystère de la vocation sacerdotale : « Nul ne s'arroge cette dignité ; il faut y être appelé de Dieu » (Hébreux V, 4). Autrement dit la vocation sacerdotale est d'abord une grâce, c'est-à-dire une élection que Dieu fait de toute éternité et qu'il intime dans le temps à ses élus par l'organe de l'Église, seule habilitée à juger des aptitudes requises pour le ministère sacerdotal. Cependant l'homme doit y apporter sa part.

Dieu appelle, mais l'homme doit être en mesure d'écouter et de répondre. Il faut donc être une bonne terre prête à accueillir la bonne semence de l'appel divin. Cette préparation est ordinairement le fruit d'une bonne éducation dont les principaux acteurs sont les parents et l'Église. La responsabilité est alors partagée.

Concernant la famille, le pape Pie XI dit qu'elle doit être « le premier jardin, et le plus adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire. »

Que les parents n'aient pas peur du divin appel lancé à leurs enfants et bien au contraire, sachent « y voir un honneur insigne, une grâce de prédilection et de choix du Seigneur pour leur famille. ». Se gardant de contraindre ou pousser leur enfant à l'état sacerdotal, les parents devront toutefois offrir les conditions favorables et suffisantes à l'éclosion des vocations. Selon le même pape Pie XI, il est bien difficile qu'il n'y ait pas de vocation dans les familles nombreuses « vraiment et profondément chrétiennes »

où les parents s'efforcent d'inculquer à leurs enfants « la sainte crainte de Dieu, la piété chrétienne, une tendre dévotion à Jésus-Eucharistie et à la Vierge Immaculée, le respect envers les lieux et les personnes sacrées » ; où les parents offrent à leurs enfants « le modèle d'une vie d'honneur, de travail et de piété » ; où de leur côté les enfants voient « leurs parents s'aimer saintement dans le Seigneur, prier au foyer domestique en les regroupant autour d'eux, s'approcher souvent des sacrements, obéir non seulement à la loi ecclésiastique du jeûne et de l'abstinence, mais en outre, à l'esprit chrétien de la mortification chrétienne »... Telle est la règle courante de la Providence !

Toutefois, ce climat familial ne peut pas pour autant se priver sans inconvénient ni péril pour l'âme des enfants de l'appui irremplaçable que l'Église « mère et maîtresse de vérité » apporte aux parents à travers ses institutions éducatives et scolaires. C'est dans le cadre de ces institutions que l'Église entend faire envisager le sacerdoce aux enfants destinés par Dieu à cet insigne état. Pour proposer l'idéal d'une vie plus parfaite qui peut « ouvrir le Paradis à un grand nombre d'âmes, » Dieu se sert en effet des multiples influences et impressions surnaturelles qu'une atmosphère profondément chrétienne et de véritables éducateurs catholiques peuvent exercer, selon des modes divers et variés, sur les âmes de ces jeunes enfants.

En revanche, une des principales sources de la raréfaction des vocations dont l'Église souffre aujourd'hui, est sans nul doute la sécularisation de l'éducation, qui s'est imposée dans toutes les sphères où nos jeunes enfants évoluent, depuis leur famille jusque dans les écoles prétendues catholiques. C'est ainsi qu'ils grandissent hors de l'atmosphère surnaturelle de la grâce qui éloigne les âmes du péché et les élève vers Dieu. Ils sont alors sécularisés dès leur plus tendre enfance, c'est-à-dire habitués « à se donner tant de mal pour la terre, et laisser si peu de place dans leur vie aux intérêts éternels. » (Abbé Jean-Baptiste Aubry *La vocation sacerdotale, vocation de détachement – 1844-1882*). Apprenant à poursuivre principalement ou même exclusivement les choses de ce monde (le métier, la fortune, les plaisirs, les jouissances, les joies mondaines, les honneurs, la gloire, la science humaine, le mariage, les affections mortelles...) ils n'acquièrent nullement l'esprit de renoncement, que pourtant, la vie



sacerdotale exige, étant « la forme la plus énergique du dévouement ». C'est malheureusement un attachement désordonné à ces choses qui souvent alourdit les cœurs, comme celui de ce pauvre jeune homme que le Seigneur invite à le suivre mais qui « lorsqu'il eut entendu cela, il devint tout triste, car il était fort riche – entendons : attaché à ses richesses. »

(Luc XVIII, 23)

« Seigneur, donnez-nous donc des prêtres, mais envoyez-nous aussi de bons éducateurs qui fassent éclore la divine semence de la vocation sacerdotale. »■

Abbé Laurent Ramé
